



RAPPORT DE GESTION

Présenté à l'Assemblée Générale du 10 Novembre 2015

Paris, le 8 octobre 2015

**Chers Collègues,
Chers Adhérents,**

Notre association compte aujourd'hui **1.828 adhérents** dont 112 en cours d'engagement. Ces chiffres témoignent de l'implication de notre spécialité dans l'accréditation.

Nous soumettons à votre approbation les **comptes de l'exercice portant sur douze mois allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.**

Sur le plan de la gestion, cet exercice a été marqué par quelques évolutions

- Mise en application de la rémunération des activités d'analyse et d'exploitation des données de notre base d'EPR par les groupes d'experts pour encourager la production documentaire.
- Reprise en main de la totalité du traitement des bilans par les experts (fin de la collaboration avec un prestataire extérieur pour le prétraitement des bilans en juillet 2014)

Ces deux évolutions contribuent à faire croître les frais d'expertise

Sur le plan comptable la répartition des dépenses entre missions sociales et dépenses de gestion de l'association a été affinée en incluant l'amortissement de la plateforme de webformation comme faisant partie des missions sociales de l'association alors que la rémunération de la direction est intégrée dans les dépenses de gestion.

Pour l'exercice concerné, l'analyse du **compte de résultat** de notre association fait apparaître une augmentation de 306 K€ des **produits d'exploitation**, avec un montant total de **1.560 K€** (1.254 K€ pour l'exercice précédent). Auxquels s'ajoutent 8 K€ de produits financiers et 11 K€ de produits exceptionnels (reprise sur provision)

Ces produits d'exploitation se décomposent en

- Subvention d'exploitation (part due par les CPAM pour les membres ayant validé leur bilan) : 729 K€ (751 K€ pour l'exercice précédent)
- Cotisations des adhérents : 189 K€ (181 K€ pour l'exercice précédent)
- Reprise de provisions 0 K€

- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs pour 642 K€ (311 K€ un an plus tôt)

Dans un même temps, le compte de résultat fait apparaître une **hausse de 347 K€ des charges d'exploitation**, pour un montant total de **1.541 K€** (1194 K€ pour l'exercice précédent).

La principale charge concerne les **rémunérations des experts**, versées sous forme d'honoraires pour 314 K€ (260 K€ pour l'exercice précédent) ou de Chèque Emploi Associatif pour 28 K€ (49 K€ en salaires et charges sociales pour l'exercice précédent).

Le total des règlements aux experts s'élève à 388 K€ (345 K€ pour l'exercice précédent). Il correspond essentiellement aux activités d'expertise proprement dites, mais aussi aux indemnités pour participation aux réunions et au remboursement de frais de déplacement.

Cette hausse s'explique d'une part par l'augmentation des frais d'expertise du fait de la mise en place d'un système de rémunération du travail d'exploitation de la base d'EPR par les experts en vue de la production de documents de synthèse et par une hausse des dépenses de prise en charge des bilans des adhérents après abandon du recours à un prestataire extérieur

Les **frais d'organisation de la « journée de formation des adhérents »**, représentent un montant total de 77K€ (75 K€ lors de l'exercice précédent)

Les charges de **personnel** représentent 73 K€ (54 K€ pour l'exercice précédent mais intégration de la rémunération de la direction dans ce poste).

Les **honoraires** (direction, expert comptable et commissaire aux comptes) représentent un montant total 61 K€ (35 K€ pour l'exercice précédent).

On trouve également un ensemble de **charges de fonctionnement** diverses pour un montant total de 26 K€ (20 K€ pour l'exercice précédent).

Une **dotation aux provisions pour dépréciation** d'un montant de 11 K€ a été comptabilisée (22 K€ pour l'exercice précédent) correspondant à l'amortissement de divers matériel de bureau, informatique et logiciels.

L'amortissement de la plateforme de webformation et du logiciel de gestion des adhérents entraîne pour cette année une dotation aux amortissements de 31 K€

Les provisions pour engagements à réaliser sur ressources affectées se montent à 875 K€

Le total des produits de l'exercice s'élève ainsi à 1.560 K€ (1.255 K€ pour l'exercice précédent), le total des charges à 1.541 K€ (1195 K€ pour l'exercice précédent), soit un **exercice bénéficiaire de 38.382 €** (résultat bénéficiaire de 59.484 € pour l'exercice précédent).

A l'**actif du bilan**, on trouve 37 K€ en immobilisations contre 43 K€ pour l'exercice précédent (correspond essentiellement à la plateforme Web formation).

Les actifs circulants représentent 340 K€ : versements attendus des CPAM pour 261K€, cotisations à percevoir pour 62 K€ et avances sur frais de colloques pour 17 K€.

Les disponibilités représentent un montant total de 1.041 K€, se composant de 55K€ de liquidités et 986K€ de placements (78K€ sur livret A, 903K€ en compte épargne et 4 K€ d'intérêts courus à percevoir en placement sur livret)

Le total de l'actif du bilan est de 1.426 K€.

Au **passif du bilan**, on trouve les fonds propres de l'association pour un montant de 387 K€ (349 K€ reportés de l'exercice précédent augmentés du résultat de l'exercice), les fonds dédiés pour un montant de 875 K€.

Les dettes pour 73 K€ (dettes d'exploitation 55 K€, dettes fiscales et sociales 18 K€) et les produits constatés d'avance (cotisations et versements des CPAM) pour 91 K€ (absence de prorata sur l'exercice, les versements étant évalués sur une base réelle de cotisants).

L'analyse de ces chiffres suscite quelques commentaires :

- *Les produits liés à l'activité sont en légère diminution sur l'exercice du fait d'une petite diminution du nombre d'adhérents éligibles au versement par les CPAM les départs en retraites n'étant que partiellement compensés par les nouveaux entrants. Alors que les cotisations ont légèrement augmenté (mais les adhérents salariés ne nous font pas bénéficier du versement CPAM)*
- *Les charges d'exploitation ont un peu augmenté après plusieurs années de forte baisse. Avant tout du fait de la mise en place d'un système de rémunération des travaux d'exploitation de la base d'EPR à visée de production documentaire.*
- *Les fonds dédiés (fonds affectés pour financer notre mission sociale) sont en hausse sensible, ce qui permet à l'association d'envisager l'avenir avec optimisme.*
- *Cette évolution nous permet de présenter un bilan qui est à l'équilibre (légèrement bénéficiaire). Ce qui nous permet de répondre pour la troisième année consécutive à l'exigence de la HAS qui dans son renouvellement d'agrément en date du 22 mars 2012 soumettait celui-ci à la condition d'un retour à l'équilibre financier.*
- *La poursuite des efforts entrepris permet d'inscrire cet équilibre dans la durée et contribue à améliorer notre trésorerie avec une augmentation significative de nos fonds dédiés.*

Nous restons à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Christophe Avérous
Trésorier

ORTHORISQ - Association Loi 1901

Journal Officiel du 04/02/2006, N° 20060005

Siège social : SOFCOT, 56 rue Boissonade 75014 Paris

Tél : 01 43 22 47 65 - email : orthorisq@orthorisq.fr